LANGUE VIVANTE B
Durée 3 heures

Contraction croisée et essai. Les deux exercices du sujet de langue vivante B sont affectés de coefficients identiques.
Les candidats doivent indiquer le nombre de mots comptés après chacun des deux exercices.

CONTRACTION

Les candidats contractent en 130 mots (+/- 10%), dans la langue vivante choisie, un texte unique de 700 à 750 mots, rédigé en français et portant sur les enjeux sociaux, économiques, culturels ou scientifiques de l'actualité.
Sujet 2023 : Les conséquences humaines/sociales du recours au télétravail dans un contexte de pandémie et de post-pandémie
Texte très « construit », avec des parties claires et des articulations logiques marquées > sujet plus linéaire que l'année précédente.
Il pouvait donc être contracté paragraphe par paragraphe – mais

(1) cette approche rendait assez difficile de respecter la limite des 130 mots (texte sans gras, sans superflu, difficile à rendre dans sa richesse en 130 mots si l'on suit le fil de A à Z) ;
(2) toute tentative de réorganisation du texte intelligente (autour de thématiques comme *le temps et l'espace ; l'individu, la société, la démocratie ; choix et décision vs contrôle*) fut valorisée par rapport à des rendus plus « plats », sans aucune prise de risque.

ESSAI

Les candidats doivent rédiger dans la langue vivante choisie un essai de 200 à 220 mots. La question posée est commune à l'ensemble des langues vivantes offertes au concours, et porte sur la thématique du texte proposé pour la contraction.
On souhaite une réponse à la question posée ; on souhaite une réponse structurée : introduction, 2 ou 3 paragraphes, conclusion.
Sujet 2023 : Pensez-vous que le travail à distance change notre relation avec le monde du travail ?
Difficultés principales :
- redites par rapport au texte, surtout cette année, où le sujet de l'essai était particulièrement proche de la problématique soulevée dans la contraction, et où fut grande la tentation de tout simplement traduire des parties du texte pour écrire l'essai (ceci fut pénalisé lourdement dans la catégorie « qualité de l'argumentation »)
- si les candidats n'arrivaient pas à bâtir une réflexion indépendante de ce qui avait été dit dans le texte, ils pouvaient aussi être tentés de faire du remplissage avec (1) des arguments vides ou artificiels (2) une pléthore d'exemples mal choisis ou de micro-détails sans intérêt (ceci fut également pénalisé dans la catégorie « qualité de l'argumentation »).

Statistiques (comparaison avec les chiffres pour 2018-2022) :

- Anglais : 2196 copies corrigées Moyenne 9,30/20
Ecart-type 3,42
> moyenne en très légère baisse par rapport aux années précédentes

- Allemand : 23 copies corrigées Moyenne 10,74/20
Ecart-type 3,67
> moyenne assez stable par rapport aux années précédentes

- Arabe : 22 copies corrigées **Moyenne 13,64/20**
Ecart-type 3,04
> moyenne stable par rapport aux années précédentes

- Espagnol : 23 copies corrigées **Moyenne 8,87/20**
Ecart-type 3,67
> moyenne en baisse par rapport aux années précédentes

- Italien : 5 copies corrigées
Moyenne 14,05/20
Ecart-type 4,34
> moyenne en baisse par rapport aux années précédentes

RAPPORT FINAL POUR LVB ANGLAIS
(POUR GRAMMAIRE & SYNTAXE : cf ANNEXES)

REMARQUES GENERALES

Le texte de la contraction a été bien compris dans l'ensemble (très peu de faux sens dans les copies), mais la qualité de la restitution a souvent laissé à désirer. Cela fut en partie dû à une maîtrise approximative des bases grammaticales et lexicales, ainsi qu'à la ponctuation, elle aussi approximative, voire inexistante. Quant à l'essai, il fut trop souvent une redite des idées développées par l'auteur dans le texte de la contraction.

Par ailleurs, un nombre non négligeable de copies avaient un aspect « brouillon » dû parfois à la calligraphie, à peine déchiffrable, mais surtout aux ratures qui sont légion : trop de copies sont raturées suite à un premier jet qui contenait manifestement trop de mots.
De nombreux candidats omettent également d'indiquer le nombre des mots en bas de page, ce qui oblige le correcteur à les recompter (2 essais aux 2 extrêmes cette année : l'un faisait 1 mot [*Yes]* et l'autre 565).
Certains candidats n'hésitent toujours pas à utiliser des mots français dans leur copie lorsqu'ils ne connaissent pas la traduction en anglais. Ex. *New competences are souhaitable for workers* (sic).

Niveau global de cette session en légère baisse par rapport à la moyenne des résultats sur 2018-2022. De très nombreuses copies font preuve d'une certaine indigence linguistique, avec :

- des problèmes de syntaxe et de lexique de base c'est-à-dire de niveau 4e (« s » à la fin des adjectifs ; pas de « s » à la 3e personne du singulier au présent simple etc).
- des maladresses et/ou inadvertances (?) structurelles/lexicales nombreuses et multiples.
- un usage des temps et de la ponctuation anarchique : utilisation systématique du présent, même pour parler du futur et du passé ; pas de distinction entre *past (ou present) perfect et preterit,* absence de virgule nécessaire ou présence inopinée.
- un style relâché, et/ou affectif, voire vulgaire : *"gonna", "bullshit"*.
- une présentation parfois digne du pire des brouillons et/ou une écriture peu soigneuse à la limite de la lisibilité : *ratures, rayures, renvois avec « * », insertion inter-lignes etc.*
- des problèmes de format (dont des essais très courts et inachevés).
- une argumentation pauvre ou peu rigoureuse.

REMARQUES SUR LA CONTRACTION

Article qui fourmillait d'idées, donc l'esprit de synthèse était particulièrement nécessaire cette année. Il convenait de ne pas trop se focaliser sur des éléments relativement peu saillants.
Si l'essentiel du texte a été bien compris par les candidats, nous avons noté des difficultés à saisir des points plus complexes comme le questionnement sur la démocratie.
Le lexique de la plupart des candidats était problématique (1) dans son orthographe, celle-ci étant fantaisiste et (2) dans le recours peut-être plus systématique encore que les années précédentes aux calques du français (*there was a changement, collaborators, numeric etc*)
On retrouve toujours les mêmes soucis syntaxiques dans les questions, et des problèmes de conjugaison de base (surtout du present perfect), mais ce qui nous étonne le plus est l'absence de plus en plus fréquente d'accord sujet/verbe (*he have, they is, he are*)
Le jury insiste sur la nécessité de maîtriser les bases … tout en rappelant qu'à ce stade des études on s'attend à des phrases complexes.
Pour les liens/articulations logiques : des membres du jury notent qu'il reste aux candidats à trouver l'équilibre qui rendrait leur argumentation plus authentique – beaucoup de travaux sont dépourvus d'articulation logique, ou cette articulation est au contraire surfaite ou artificielle (présence constante de « on the one hand, on the other hand ; in a nutshell. ».

REMARQUES SUR L'ESSAI

Nous rappelons qu'il convient d'éviter les problématiques 'binaires' et sans nuances. Ex : "On the one hand teleworking can change many things at work. On the other hand, the work is the same at home = I have two opinions, first it's no and second, it's yes".
Attention aussi à l'argumentation qui restreint le sujet à 'the pros and cons of working from home' avec liste des avantages et des inconvénients, surtout matériels/logistiques . Cette année le jury s'attendait à ce que les candidats traitent en profondeur la question du lien-même au travail ('the relationship to work') – à quel point est remis en question le primat de l'activité professionnelle à la suite des confinements par exemple. Ainsi, nous avons déploré une transformation quasi-systématique du sujet de l'essai en « quels sont les avantages et les inconvénients du travail à la maison ? » sans prise en compte réelle de la question initiale posée.

Il convenait d'éviter une réflexion trop détaillée sur les modalités des confinements liés à la pandémie (2020, c'est fini) : la question portait sur le temps du présent ('do you think working from home *is changing* our relationship to work ?') – est-ce que le travail à distance est en train de changer aujourd'hui notre rapport avec notre activité professionnelle ?
On pouvait espérer davantage que l'accumulation d'exemples banals : avec le télétravail, on peut se lever plus tard / travailler sur son canapé etc.
Rappelons qu'on ne reprend pas les arguments du texte, même en ayant l'honnêteté de citer l'auteur : le jury s'attend à un travail de réflexion, à l'issue duquel les candidats trouvent leurs propres arguments. Ici les références à *The Big Quit, Quiet Quitting, The Four-Day Week* etc étaient les bienvenues – de telles références montrent une certaine culture générale concernant les nouvelles tendances sociétales dans les pays anglophones, certainement acquise via la lecture régulière de la presse.
Pour finir : les expressions idiomatiques sont les bienvenues, mais elles ne doivent pas se substituer au contenu et n'être qu'un vernis rhétorique. Ainsi, les jurys ont parfois des copies très médiocres dans le fond (compréhension, méthodologie) qui tentent d'impressionner le lecteur avec une sur-utilisation d'expressions idiomatiques intéressantes en soi mais appliquées maladroitement par ailleurs.